 **Questionnaire pour la base de données Parline**

 **Activités annuelles du parlement en 2023**

## Au sujet du présent questionnaire

Au premier trimestre de chaque année, l’UIP recueille des données factuelles auprès de tous les parlements sur les activités qu’ils ont menées au cours de l’année ou des années précédente(s). Ces données sont publiées dans la base de données [Parline](https://data.ipu.org/fr) sur les parlements nationaux.

Le présent questionnaire vise à recueillir des données pour l’année 2023. Il contient 14 questions habituelles sur les activités annuelles, comme le nombre de jours où le parlement s’est réuni, le nombre de lois adoptées, etc.

En outre, les parlements sont invités à vérifier et à mettre à jour (le cas échéant) les réponses à 11 questions supplémentaires concernant le **mandat parlementaire**.

Ces données, ainsi que les autres données figurant dans la base de données Parline, servent de base aux analyses sur lesquelles se fondent les [objectifs stratégiques de l’UIP](https://www.ipu.org/fr/ressources/publications/propos-de-luip/2022-02/strategie-de-luip-2022-2026) et le suivi du Programme de développement durable à l’horizon 2030 dans le cadre des indicateurs 5.5.1 et 16.7.1 des Objectifs de développement durable (ODD).

Le questionnaire est disponible en anglais, en français et en espagnol. Selon nos estimations, six à huit heures de travail devraient être nécessaires pour le remplir en fonction de la disponibilité des informations. À cette fin, nous recommandons aux parlements de :

1. consulter les données antérieures publiées sur leur page Parline ;
2. consulter la Foire aux questions (FAQ) pour des conseils et des exemples de réponses ;
3. consulter [les modèles de questionnaire](https://data.ipu.org/fr/content/questionnaires) ;
4. transmettre toute question à l’adresse suivante : parline@ipu.org.

Les parlements sont priés de bien vouloir remplir le questionnaire avant le **1er mai 2024**, de préférence [en ligne en cliquant ici.](https://survey.alchemer.eu/s3/90681594/2023AA) Les parlements peuvent également remplir le questionnaire en format Word et le renvoyer à l’adresse suivante : parline@ipu.org.

Le présent questionnaire a été envoyé au correspondant Parline de chaque parlement, avec copie au groupe du parlement auprès de l’UIP. Les parlements qui n’ont pas encore désigné de correspondant sont priés de le faire dans les meilleurs délais.

Plus d’informations sur les correspondants Parline sont disponibles à l’adresse [https://data.ipu.org/content/parliaments](https://data.ipu.org/fr/content/pour-les-parlements), qui contient également un aide-mémoire relatif aux informations actualisées devant être transmises à Parline et à quelles dates, ainsi que [la page FAQ](https://www.ipu.org/file/12808/download) rapportant aux questionnaires.

## Notes

Les questions 1 à 8 concernent l’ensemble du parlement, qu’il soit monocaméral ou bicaméral. Pour toutes les autres questions, des espaces séparés sont prévus pour les données de chaque chambre d’un parlement bicaméral.

Veuillez fournir les données pour l’année civile (du 1er janvier au 31 décembre), à chaque fois que cela est possible. S’il est impossible de fournir des données pour l’année civile, veuillez préciser la période de référence (par exemple, du 1er avril au 31 mars) dans le champ Notes à la fin du questionnaire. Toute autre information complémentaire peut également être fournie dans le champ Notes. Si les informations complémentaires se rapportent à une question spécifique, veuillez indiquer le numéro de la question.

## À propos de Parline

[Parline](https://data.ipu.org/fr) est une source unique d’informations de référence complètes, précises et à jour sur les parlements du monde entier. L’UIP dépend des parlements pour assurer l’actualisation régulière des informations et assumer avec eux la responsabilité de Parline et de la fiabilité des données mises à disposition. La base de données fournit aux parlements, aux universitaires, aux étudiants, aux organisations internationales, aux médias et à de nombreux autres utilisateurs une perspective comparative sur la composition et les méthodes de travail des parlements. Ces données sont souvent utilisées à des fins de recherche, de comparaison et d’information. Parline est la source officielle des données utilisées pour les indicateurs 5.5.1 et 16.7.1 a) des ODD.

**Pour de plus amples informations sur Parline, veuillez consulter la page** [**À propos de Parline**](https://data.ipu.org/fr/content/%C3%A0-propos-de-parline) **ou contacter Mme Addie Erwin, Chargée des données, à l’adresse suivante :** **parline@ipu.org**.

## Présentation

## Pays :

**Date :**

*Veuillez indiquer les coordonnées de la personne que nous pourrions contacter pour obtenir des précisions.*

**Nom :**

**Intitulé de poste :**

**Courriel :**

**Téléphone :**

**Êtes-vous le** [**correspondant Parline**](https://data.ipu.org/fr/content/pour-les-parlements)d**e votre parlement/chambre ?** [ ]  Oui [ ]  Non

## Questions (chacune des questions qui suivent porte sur l’année 2023 :

1. **Des amendements à la Constitution ou à la loi électorale ont-ils modifié la structure de votre parlement ?**

 [ ]  Oui [ ]  Non

*Si* ***oui****, veuillez préciser (par exemple, changements structurels, changement de nom de la chambre, date/s des changements, etc.).*

1. **Des amendements à la Constitution ou à la loi électorale ont-ils modifié le nombre statutaire de membres de votre parlement ?**

[ ]  Oui [ ]  Non

*Si* ***oui****, veuillez préciser (par exemple, le nombre de membres précédent, le nouveau nombre de membres, la date à laquelle le/s changement/s a/ont eu lieu, etc.).*

|  |  |
| --- | --- |
| 1. **Combien de lois ont été adoptées par le parlement en 2023 ?**
 |  |
| 1. **Combien de fois le chef de l’État a-t-il refusé de promulguer une loi adoptée par le parlement en 2023 ?**

[ ] Si le chef de l’État ne peut pas refuser de promulguer une loi, veuillez cocher cette case et passer directement à la question 5. | **Nombre de fois :** |
| 1. **Combien de fois l’exécutif a-t-il eu recours au mécanisme permettant de déposer une loi d’urgence[[1]](#footnote-1) au parlement en 2023 ?**

[ ]  *S’il n’existe pas de mécanisme permettant de déposer une loi d’urgence, veuillez cocher cette case.* | **Nombre de fois :** |
| 1. **Quel était le budget de l’État en 2023 ?**

*Date de référence : 31 décembre 2023**Veuillez indiquer la devise.* | **Devise :****Budget :** |

1. **Quel était le budget du parlement en 2023 ?**

*Veuillez indiquer le chiffre total pour le parlement. Pour les parlements bicaméraux : le cas échéant, veuillez également indiquer le budget des chambres basse et haute.*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Parlement[[2]](#footnote-2) | Chambre basse | Chambre haute |
|  |  |  |

1. **Quels sont les effectifs[[3]](#footnote-3) du parlement en 2023 ?**

*Veuillez indiquer le nombre de postes équivalents temps plein (ETP) et le chiffre total pour le parlement. Pour les parlements bicaméraux : le cas échéant, veuillez également indiquer les effectifs des chambres basse et haute.*

*Date de référence : 31 décembre 2022*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Parlement | Chambre basse | Chambre haute |
|  |  |  |

1. **Combien de questions écrites ont été adressées à l’exécutif et ont reçu réponse de sa part en 2023 ?**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Parlement monocaméral ou chambre basse | Chambre haute |
| Adressées |  |  |
| Ayant reçu réponse |  |  |

1. **Combien d’enquêtes parlementaires[[4]](#footnote-4) ont été menées en 2023 ?**

|  |  |
| --- | --- |
| Parlement monocaméral ou chambre basse | Chambre haute |
| **Nombre d’enquêtes :**[ ] *Si le parlement/la chambre n'est pas habilité(e) à mener des enquêtes parlementaires, veuillez cocher cette case.* | **Nombre d’enquêtes :**[ ] *Si la chambre n'est pas habilitée à mener des enquêtes parlementaires, veuillez cocher cette case.* |

1. **À quelle date l’exécutif a-t-il soumis le projet de budget au parlement et à quelle date le parlement a-t-il adopté le budget pour 2023 ?**

*Veuillez utiliser le format de date JJ/MM/AAAA.*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Parlement monocaméral ou chambre basse | Chambre haute |
| Soumis |  |  |
| Adopté |  |  |

1. **Combien de jours le parlement s’est-il réuni en plénière[[5]](#footnote-5) en 2023 ?**

|  |  |
| --- | --- |
| Parlement monocaméral ou chambre basse | Chambre haute |
|  |  |

1. **Quel était le nombre de groupes parlementaires[[6]](#footnote-6) en 2023 ?**

*Date de référence : 31 décembre 2022*

|  |  |
| --- | --- |
| Parlement monocaméral ou chambre basse | Chambre haute |
|  |  |

1. **Quel était le salaire annuel de base des parlementaires en 2023 ?**

*Veuillez donner le salaire annuel de base brut (avant impôt), indemnités non comprises.*

|  |  |
| --- | --- |
| Parlement monocaméral ou chambre basse | Chambre haute |
|  |  |

**Vérification et mise à jour des données sur le mandat parlementaire**

|  |
| --- |
| L'UIP a recueilli des données sur le mandat parlementaire en 2013-2014. Nous souhaitons vérifier que ces données sont toujours exactes aujourd'hui. Veuillez consulter les données relatives à votre parlement dans la section ***Mandat parlementaire*** de Parline ([data.ipu.org](https://data.ipu.org/fr)).Puis : [ ]  Confirmer que les données dans Parline sont correctes et qu'aucun changement n'est nécessaire (cocher ici)OU[ ]  Corriger/mettre à jour les données en répondant aux questions 15 à 25 ci-dessous (cocher ici)S'il manque des données concernant votre parlement dans la section ***Mandat parlementaire*** de Parline, veuillez répondre aux questions ci-dessous. |

*Veuillez sélectionner une seule réponse pour chacune des questions ci-dessous. Pour les parlements bicaméraux, veuillez fournir une réponse pour chaque chambre.*

**Début et fin du mandat parlementaire**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Parlement monocaméral ou chambre basse | Chambre haute |
| 1. **Quand le mandat parlementaire des membres nouvellement élus débute-t-il ?**
 | [ ]  Quand les résultats des élections sont annoncés[ ]  Quand la chambre se réunit pour la première fois[ ]  Quand le membre prête serment[ ]  À une date déterminée (veuillez préciser) : JJ.MM : [ ]  Autre (veuillez préciser) : | [ ]  Quand les résultats des élections sont annoncés[ ]  Quand la chambre se réunit pour la première fois[ ]  Quand le membre prête serment[ ]  À une date déterminée (veuillez préciser) : JJ.MM : [ ]  Autre (veuillez préciser) : |
| 1. **Si le parlement/la chambre comprend des membres nommés, quand le mandat parlementaire des membres nouvellement nommés débute-t-il ?**
 | [ ]  Sans objet[ ]  À la date de la nomination[ ]  Quand la chambre se réunit pour la première fois[ ]  Quand le membre prête serment[ ]  À une date déterminée (veuillez préciser) : JJ.MM : [ ]  Autre (veuillez préciser) : | [ ]  Sans objet[ ]  À la date de la nomination[ ]  Quand la chambre se réunit pour la première fois[ ]  Quand le membre prête serment[ ]  À une date déterminée (veuillez préciser) : JJ.MM : [ ]  Autre (veuillez préciser) : |
| En ce qui concerne les membres sortants, quand le mandat parlementaire prend-il fin ?  | [ ]  Le dernier jour du mandat de la chambre (y compris en cas de dissolution anticipée)[ ]  Le jour des nouvelles élections[ ]  Quand les mandats des nouveaux membres sont validés[ ]  Quand la chambre se réunit pour la première fois[ ]  À une date déterminée (veuillez préciser) : JJ.MM : [ ]  Autre (veuillez préciser) : | [ ]  Le dernier jour du mandat de la chambre (y compris en cas de dissolution anticipée)[ ]  Le jour des nouvelles élections[ ]  Quand les mandats des nouveaux membres sont validés[ ]  Quand la chambre se réunit pour la première fois[ ]  À une date déterminée (veuillez préciser) : JJ.MM : [ ]  Autre (veuillez préciser) : |

**Président de parlement**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Parlement monocaméral ou chambre basse | Chambre haute |
| 1. **Quel est le mode de désignation du président ?**
 | [ ]  Le président est élu parmi les membres du parlement/de la chambre.[ ]  Le président est désigné en dehors du parlement et il devient membre de droit de celui-ci.[ ]  Le président est désigné par le chef de l’État.[ ]  Autre (veuillez préciser) : | [ ]  Le président est élu parmi les membres du parlement/de la chambre.[ ]  Le président est désigné en dehors du parlement et il devient membre de droit de celui-ci.[ ]  Le président est désigné par le chef de l’État.[ ]  Autre (veuillez préciser) : |
| 1. **Si le président est désigné en dehors du parlement, qui le désigne ?**
 | [ ]  Sans objet[ ]  Le Parlement[ ]  Le Premier Ministre (chef du gouvernement)[ ]  Le chef de l’État[ ]  Autre (veuillez préciser) : | [ ]  Sans objet[ ]  Le Parlement[ ]  Le Premier Ministre (chef du gouvernement)[ ]  Le chef de l’État[ ]  Autre (veuillez préciser) : |
| Quel est le rang du président dans la hiérarchie de l’État ? | [ ]  Deuxième[ ]  Troisième[ ]  Quatrième[ ]  Cinquième[ ]  Sixième[ ]  Septième[ ]  Autre (veuillez préciser) : | [ ]  Deuxième[ ]  Troisième[ ]  Quatrième[ ]  Cinquième[ ]  Sixième[ ]  Septième[ ]  Autre (veuillez préciser) : |
| Le président devient-il chef de l’État par intérim en cas de décès ou d’incapacité de ce dernier ? | [ ]  Oui [ ]  Non[ ]  Autre (veuillez préciser) : | [ ]  Oui [ ]  Non[ ]  Autre (veuillez préciser) : |
| Le mandat du président se poursuit-il entre les législatures ? | [ ]  Oui [ ]  Non[ ]  Autre (veuillez préciser) : | [ ]  Oui [ ]  Non[ ]  Autre (veuillez préciser) : |
| La durée du mandat du président diffère-t-elle de celle de la chambre ? | [ ]  Oui [ ]  Non. [ ]  Sans objet[[7]](#footnote-7) | [ ]  Oui [ ]  Non[ ]  Sans objet[[8]](#footnote-8) |
| 23a. Dans l’affirmative, quelle est la durée de mandat du président ?*Veuillez indiquer le nombre d'années et de mois (par ex. 2 ans et 6 mois)* | \_\_ année(s) \_\_ mois[ ]  Il n’y a pas de durée fixe de mandat pour le président. | \_\_ année(s) \_\_ mois[ ]  Il n’y a pas de durée fixe de mandat pour le président. |
| Dans certains parlements, les présidents de parlement sont élus à date fixe conformément à la Constitution. Si le président est élu à date fixe, veuillez préciser à quel moment l’élection a lieu ou la date/le mois de l’élection[[9]](#footnote-9).  | Date fixe : [ ]  Sans objet | Date fixe :[ ]  Sans objet |

**Immunité et code de conduite**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Parlement monocaméral ou chambre basse | Chambre haute |
| 1. **L’autorisation du parlement est-elle nécessaire pour détenir ou poursuivre des membres ?**

*Veuillez sélectionner une seule réponse.* | [ ]  Non[ ]  Oui[ ]  Oui, sauf en cas de flagrant délit (veuillez expliquer brièvement la procédure)  | [ ]  Non[ ]  Oui[ ]  Oui, sauf en cas de flagrant délit (veuillez expliquer brièvement la procédure) |

**Notes**

*Veuillez fournir toute information complémentaire pertinente en rapport avec les réponses fournies. Le cas échéant, veuillez préciser le numéro de la question à laquelle se rapporte la note.*

1. Le mécanisme peut être désigné différemment selon le parlement (par exemple, "procédures d’urgence"). En général, il s’agit d’un mécanisme officiel qui consiste à accélérer l’adoption d’une loi en contournant les procédures normales. [↑](#footnote-ref-1)
2. En l’absence de montant transmis pour le budget des parlements bicaméraux, le montant entré dans Parline correspondra à la somme des chiffres fournis pour la chambre basse et la chambre haute. [↑](#footnote-ref-2)
3. Cette question vise à établir les ressources humaines disponibles au sein d’un parlement (c’est-à-dire l’ensemble du secrétariat). La réponse doit donc être un chiffre total pour l’ensemble du parlement, qui n’intègre ni les parlementaires ni les collaborateurs personnels travaillant pour un parlementaire. Le total doit correspondre aux effectifs embauchés à temps plein. Le personnel à temps partiel doit être intégré en fonction de son taux de travail (par exemple, 50 % = 0,5 ; 80 % = 0,75 ; temps plein = 1). Il convient d’inclure le personnel permanent et le personnel contractuel. [↑](#footnote-ref-3)
4. Les buts et objectifs des enquêtes parlementaires sont nombreux : de l’examen général d’une question d’intérêt public à une enquête sur un sujet spécifique dont les résultats peuvent avoir des conséquences pénales. Voir la page 41 du guide de l’UIP *Les outils du contrôle parlementaire* (2007), qui aborde plus en détail les enquêtes parlementaires (<http://archive.ipu.org/PDF/publications/oversight08-f.pdf>). [↑](#footnote-ref-4)
5. Y compris en ligne. [↑](#footnote-ref-5)
6. Également appelés "groupes de partis", "coalitions", "caucus" ou "conférences", les groupes parlementaires sont des associations de partis politiques au parlement. Ils diffèrent des groupes multipartites sur des questions spécifiques ou des groupes d’amitié interparlementaires (à ne pas inclure dans le total). Seuls les groupes reconnus et ceux qui respectent les règles parlementaires doivent être inclus. [↑](#footnote-ref-6)
7. Cette option ne s'applique qu'aux chambres ayant une durée indéterminée, par ex. les chambres hautes des parlements du Canada, d’Allemagne, de Malaisie, etc. [↑](#footnote-ref-7)
8. Cette option ne s'applique qu'aux chambres ayant une durée indéterminée, par ex. les chambres hautes des parlements du Canada, d’Allemagne, de Malaisie, etc. [↑](#footnote-ref-8)
9. Exemples : le 1er avril ou le 1er octobre de chaque année ; le 3e vendredi d'octobre tous les trois ans ; au début de la session d'hiver, etc. [↑](#footnote-ref-9)